



Partage d'EXpérience

PEX 2023-03

Violences urbaines

Du 29 juin au 06 juillet 2023

1 – CONTEXTE

- ▶ Le 27 juin, un jeune homme est tué par un policier lors d'un contrôle routier à Nanterre (92).
- ▶ S'en sont suivis plusieurs jours et nuits d'affrontements entre FSI et jeunes de quartiers populaires dans la plupart des villes de France, ponctués d'incendies, de tirs de mortiers d'artifices, de dégradations en tous genres et de pillages.
- ▶ Quelques **3500 personnes** ont été interpellées en 7 jours, environ **6000 véhicules** incendiés et plus **d'un millier de bâtiments** brûlés ou dégradés, sur tout le territoire national.
 - Plus de **800 membres des FSI** ont été **blessés**,
 - Près de **270 locaux** de police ou de gendarmerie ont été **attaqués**.
- ▶ Des **centres de secours**, au même titre que d'autres bâtiments publics, ont été pris pour cible en région parisienne, au point d'être **évacués** pour certains.
- ▶ Une **colonne de renfort** « région parisienne » est partie du Pas de Calais le 29 juin pour se rendre au CIS de Boulogne-Billancourt (BSPP, 3^{ème} groupement d'incendie, 16^{ème} compagnie) afin de prêter main forte aux collègues parisiens pour une durée de **72 heures**.
- ▶ La région **Hauts-de-France** n'a pas été épargnée par ces violences, impactant principalement les secteurs Lensois, Boulonnais et Calaisien.
 - Un **Officier de Liaison** a été missionné au CIC Police dans la nuit du 30 juin au 1^{er} juillet.
 - On recense près de **200 interventions**, essentiellement **nocturnes**, du 29 juin au 06 juillet, dont notamment :
 - 127 feux de détritiques et de containers à poubelles,
 - 23 feux de mobilier urbain et de matériels divers,
 - 36 feux de VL.

2 – MOYENS ENGAGÉS EN RÉGION PARISIENNE



FPT Hénin



FPT Béthune



- ▶ **12 agents** ont répondu présents pour relayer les collègues déjà engagés le 29 juin, et ce pour une durée de 48 heures.

3 – FOCUS SUR LE RENFORT PARISIEN



▶ Dans un premier temps, les deux engins mobilisés ont été armés de personnels SPP & SPV à la fois **de garde** (12h ou 24h) et rappelés en **renfort**. Partie le **29 juin à 16h15**, arrivée sur site à **19h15**, la colonne a pu prendre contact avec le chef de détachement Nord, au CIS de **Boulogne-Billancourt** (BSPP, 3^{ème} groupement d'incendie, 16^{ème} compagnie).

▶ Pour les 3 nuits, les deux FPT ont été armés, en plus de l'équipage réglementaire, d'un **CA de la BSPP** pour la connaissance secteur et les procédures radio. Ils ont bénéficié d'un appui systématique des FSI pour chaque intervention.

▶ Pour la 1^{ère} nuit, du **29 au 30 juin**, le FPT Hénin a été affecté au CIS de **Reuil-Malmaison** (BSPP, 28^{ème} compagnie) et le FPT Béthune, dans un premier temps, au CIS de **Plessis-Clamart** (BSPP, 21^{ème} compagnie).

→ Le FPT Hénin a été engagé à 23h30 sur le secteur de Nanterre. Il a tourné dans le secteur, sans rentrer au CIS, jusque 5h30 et a pris en charge 13 interventions (2 FEN, 5 feux de VL, 3 feux de poubelles, 1 feu d'appartement, 2 feux de bâtiments à usage de bureaux dont un du trésor public).

→ Le FPT Béthune a été engagé à la tombée de la nuit, vers 22h, simultanément avec les 2 engins pompes du CIS. Il n'est jamais rentré au CIS, changeant d'affectation à 2 reprises pour le CIS de **Bourg la Reine** (BSPP, 21^{ème} compagnie) puis **Grenelle** (BSPP, 6^{ème} compagnie), enchainant les feux de VL, kiosques, barricades et poubelles jusqu'au matin.

▶ Pour les 2 nuits suivantes, du **30 juin au 1^{er} juillet** et du **1^{er} au 2 juillet**, les FPT Hénin et Béthune ont été affectés respectivement aux CIS de **Nanterre** (BSPP, 28^{ème} compagnie) et de **Plessis-Clamart** (BSPP, 21^{ème} compagnie). Autant que possible, ils n'ont été engagés que sur les feux à l'air libre, en **3^{ème} départ** la 2^{ème} nuit en **1^{er} départ** la 3^{ème} nuit.

→ Le FPT Hénin a été opérationnel de 23h à 6h, enchainant 8 interventions la 2^{ème} nuit (2 feux de VL et 6 feux de poubelles) et 13 interventions la 3^{ème} nuit (11 feux de VL, 1 feu de barricade, 1 feu de poubelles), sous un **climat hostile** avec tirs de mortiers et lancers de projectiles.

→ Le FPT Béthune a été opérationnel de 18h à 6h, enchainant 12 interventions la 2^{ème} nuit (5 feux de VL et 7 feux de poubelles) et 21 interventions la 3^{ème} nuit (9 feux de VL, 11 feux de poubelles, 1 feu de supérette suite à propagation d'un feu de VL), sous un **climat plus hostile** que le FPT Hénin (secteur Meudon la Forêt où un poste de police et un tramway ont été incendiés la veille). Un **repli** a d'ailleurs été ordonné par les FSI hors zone.



FPT Hénin
CIS Reuil-Malmaison
1^{ère} nuit





Partage d'EXpérience

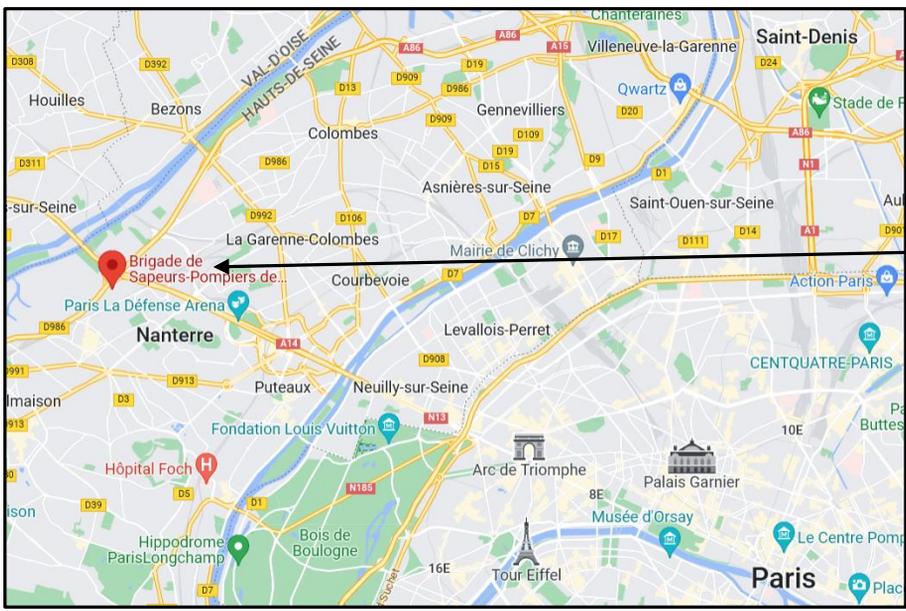
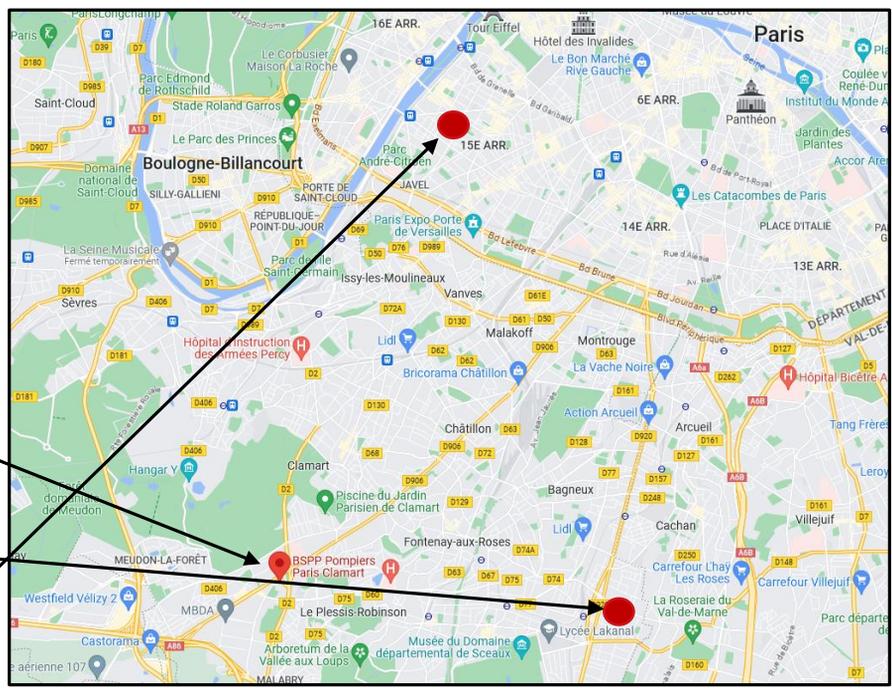


FPT Béthune
1^{ère} nuit

CIS Plessis-Clamart

CIS Bourg la reine

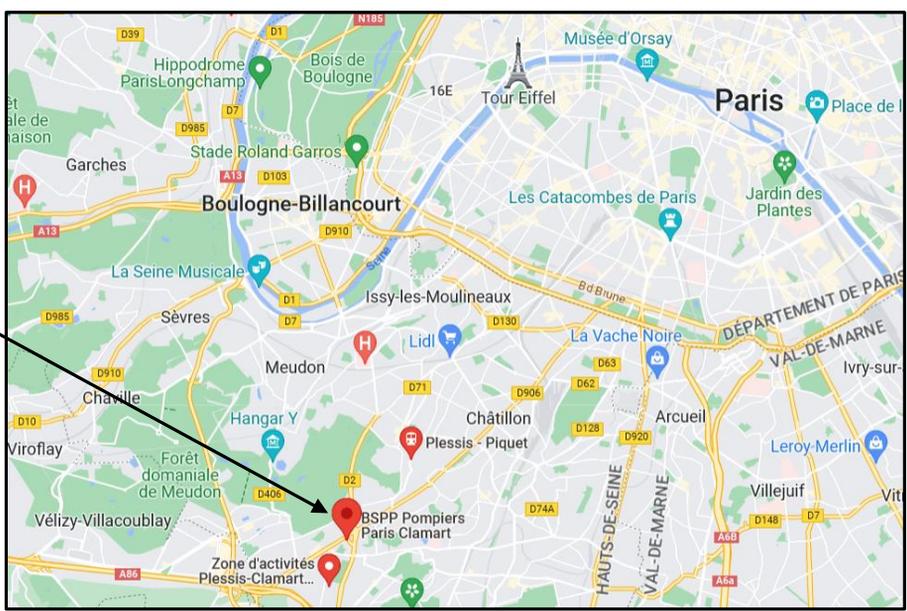
CIS Grenelle



FPT Hénin
2^{ème} et 3^{ème} nuit
CIS Nanterre



FPT Béthune
2^{ème} et 3^{ème} nuit
CIS Plessis-Clamart





4 – PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES

- ▶ Une **seule carte carburant** « hors parc » à disposition pour les deux engins, séparés tout le week-end.
→ Compléments de carburant sur les réserves des CIS parisiens.
- ▶ **Gonflage des bouteilles d'ARI** impossible dû à une incompatibilité de raccord.
→ Dépannage par le SDIS 78 puis solution trouvée par la BSPP qui s'est dotée d'un raccord compatible.
- ▶ Dysfonctionnement du **système électronique de production de mousse** sur le FPT Béthune.
→ Résolu avec le chef GTL SDIS 62 par téléphone
- ▶ **Masque d'ARI à filet** peu compatible avec les interventions pour violences urbaines car le retrait du casque est obligatoire et donc risqué en cas de lancers de projectiles.
- ▶ **Délai de réponse très court** pour l'armement de la colonne en personnels.
→ Personnels disponibles **manquant d'expérience** (aucune en incendie pour certains).
- ▶ **Logistique repas** proposée midi et soir par les CIS d'accueil en quantité insuffisante.
- ▶ **Retour au SDIS 62** en VTP risqué après la première nuit.
→ Personnel fatigué après la journée et le déplacement de la veille ainsi que la nuit agitée (presque 30 heures sans sommeil).

5 – POINTS POSITIFS



- ▶ Nombreux retours de **disponibilités** des agents SPP ou SPV et **anticipation** de la relève du 30 juin.
- ▶ Mise à disposition d'un **CA BSPP** dans chaque engin.
- ▶ **Pas d'engagement** si aucun risque de propagation, **sécurisation systématique** par les FSI et **appui premier secours** par la BSPP si nécessaire.
- ▶ **Quantité d'eau** dans les FPT SDIS62 plus conséquente que les PS BSPPP (900 L).
→ 4 feux de VL traités sans complément pour le FPT contre 2 pour le PS.
- ▶ **Contacts téléphoniques** réguliers avec le chef GTL SDIS62 pour points de situation terrain et problématiques matérielles résolues.
- ▶ **Accueil** du chef GOCS et de l'officier CODIS dès le retour de la colonne au SDIS62.

6 – AXES D'AMÉLIORATIONS



- ▶ Mise en place d'un outil de **rappel** des personnels (mobilCOS)
→ Donner la possibilité aux **SPP en cyclique** de pouvoir armer la colonne.
- ▶ Armer les futures colonnes d'un **VTU** pour la **logistique**.
→ Paquetages des agents (prévoir **2 cagoules** de feu), **moyens radio**, **lot SAO** (bouteilles d'eau, rations et carte de paiement du SDIS en cas de besoin), **lits picots**.
- ▶ Mise à disposition de **goodies SDIS62** pour remercier les collègues de l'accueil.
→ 6 écussons SDIS62 ont été demandés au GTL afin de les envoyer par voie postale au CIS Nanterre.

7 – FOCUS SUR L'ODL AU CIC POLICE



▶ Afin d'assurer l'**interopérabilité** et la **coordination interservices**, un Officier De Liaison (ODL) s'est rendu au Centre d'Information et de Commandement de la Police Nationale (CIC) à Arras.

→ L'ODL a pu disposer d'une connexion internet pour l'accès START.

▶ En 1^{ère} partie de nuit, sur demande de la salle de crise CODIS, l'ODL a sollicité directement l'opérateur Police pour l'appui des interventions SP.

- **Point positif** : Les opérateurs CODIS n'ont pas été contraints d'appeler le 17 pour chaque intervention le nécessitant.

→ Le 17 étant débordé, pas d'attente au téléphone.

- **Point négatif** : Suite à la demande en direct, les opérateurs Police ne créaient pas systématiquement de fiches d'interventions.

→ Pas de suivi possible des interventions de leurs collègues sur le terrain.

▶ Consigne a donc été donnée par le COD de joindre le 17 pour toute demande de FSI avec pour conséquence directe le ralentissement du traitement des demandes et l'allongement du temps de mobilisation des FSI pour l'appui des SP.

→ Quasiment 40 minutes d'attente pour joindre le 17.

▶ La fonction d'ODL a **perdu son sens** et s'est résumée à des demandes d'interventions SP à la salle de crise CODIS (17 → 18).

8 – AXES D'AMÉLIORATIONS



▶ Établir une **fiche mission** détaillée de la fonction d'ODL au CIC ou au CORG.

→ Prévoir un **PC avec accès START**.

▶ Missionner **régulièrement** un ODL pour toute manifestation ou crise afin d'acculturer le maximum d'officiers mais aussi entretenir les bonnes relations et améliorer la compréhension interservices.

▶ En cas de crise, définir les **motifs** qui nécessitent l'intervention Police et ce pour éviter le contact systématique avec le 17 même pour des interventions courantes.

9 – ÉLÉMENTS DE DOCTRINE OPÉRATIONNELLE

En cas d'interventions pour violences urbaines :

▶ **Demande des FSI**, point de transit et engagement avec elles autant que possible.

→ Les **CRM sont fixés par le CODIS**, après concertation avec les services partenaires.

▶ En l'**absence de risque** de propagation ou de détresse vitale, il n'est pas nécessaire d'intervenir en zone hostile.

→ Dans ce cas, **les SP attendent les FSI** au CRM désigné, l'engagement n'étant réalisé que sous leur protection.

▶ En cas de **détresse vitale** ou d'**urgence avérée**, les moyens SP s'engagent lorsque tout le **détachement est complet au CRM**, sans attendre les FSI.

→ Le temps de présence en zone hostile devra être **le plus court possible**.

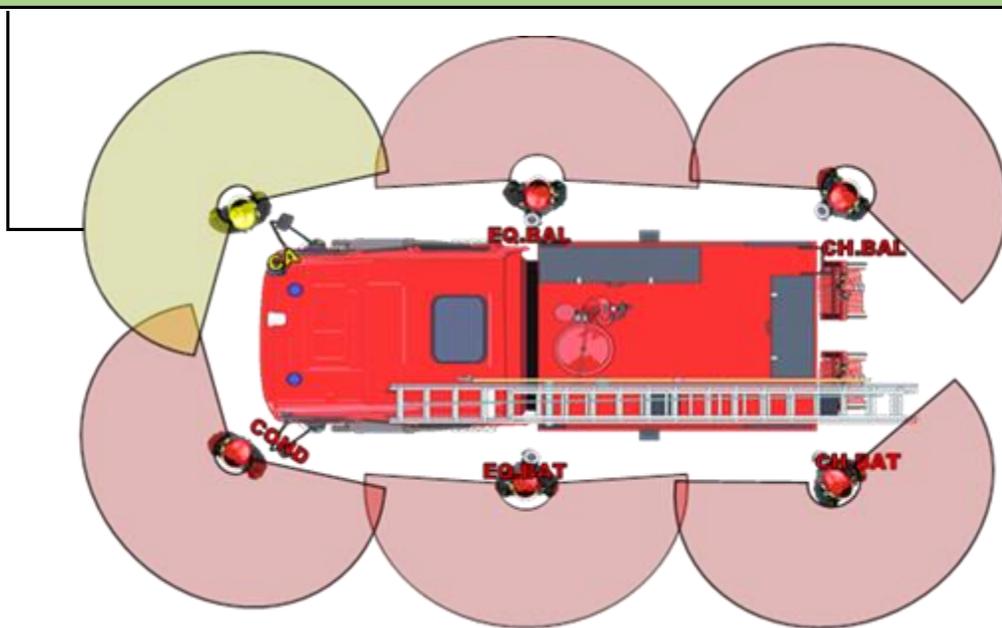
→ En cas d'intervention SAP, le bilan peut être fait au CRM, après un **dégagement d'urgence** de la zone.

→ Le CDG peut autoriser l'engagement des moyens sans qu'ils soient tous présents ou sans la présence des FSI. Il doit **informer** chaque CA en transit de la conduite à tenir par radio et informer le CODIS.



En cas d'engagement :

- ▶ Ne pas utiliser les **gyrophares** et les **deux tons** pour les déplacements **depuis le CRM**.
- ▶ Rester **calme**, ne pas répondre à l'attaque et éviter toute **provocation**.
- ▶ Port obligatoire des **EPI adaptés**.
→ En cas d'intervention SAP, les personnels du VSAV emporteront leurs EPI incendie.
- ▶ Pas d'engagement d'engin dans une voie **en impasse**.
→ À défaut, engagement en **marche arrière**.
- ▶ Pas d'engagement d'**engins** ou de **binômes isolés**.
→ Attention à ne pas laisser le **CDG seul**.
- ▶ Positionner l'engin **au plus proche du sinistre** et dans le **sens du départ**, tout en respectant les **périmètres de sécurité** qui s'imposent.
→ Fermer les vitres et les portes.
- ▶ Le CA réalisera sa reconnaissance **avec le BAT** qui assurera sa sécurité en surveillant les alentours.
- ▶ Même si la LDT pourrait suffire à l'extinction du foyer, utiliser **systematiquement** une **LDV alimentée directement sur l'engin**.
→ En cas de repli, le conducteur déconnecte rapidement le demi-raccord de la pompe et le matériel reste sur place.
- ▶ Rester à une distance raisonnable des façades, un personnel doit être désigné pour surveiller les **toits et alentours** proches de l'engagement d'un binôme.
- ▶ Utiliser l'engin comme **écran** pour la sécurité des personnels.
- ▶ Pour chaque intervention, l'ensemble du personnel descend de l'engin afin d'avoir un **visuel à 360°** de la zone d'intervention.
→ Méthode de « la tortue »



10 – CE QU'IL FAUT EN RETENIR

- ▶ La lutte contre les sinistres en zones sensibles ou découlant de violences urbaines demande une **organisation différente** et une **adaptabilité** des règles d'engagement opérationnel.
 - Une **sensibilisation** des agents à ces situations particulières (règles d'engagement, placement des engins, protection du personnel) pourrait être envisagée.
- ▶ Il faut toujours se concerter avec les **FSI** en amont de l'engagement et s'accorder sur un code et les conditions de **repli éventuel**.
 - Un **ODL** devrait être systématiquement envoyé au **CIC Police** avec une mission clairement établie.
 - Des **ODL terrain** apporteraient une réelle plus-value pour la coordination SP / FSI.
 - L'**absence d'interlocuteur** identifié chez les FSI s'est fait ressentir notamment sur le secteur République à Avion.
- ▶ Dans tous les cas, la **sécurité du personnel** reste la priorité.
 - Vigilance accrue (surveillance de la zone par le BAL pendant l'extinction par le BAT),
 - Port des EPI en permanence même dans l'engin lors des déplacements (casque notamment).
- ▶ Concernant les renforts extra-départementaux, les colonnes devraient être engagées avec une **logistique** leur permettant d'être **autonomes** afin d'anticiper un éventuel manque de moyens des SDIS d'accueil (alimentation, couchage...).

Merci aux personnels de la colonne de renfort parisien pour leur démarche RETEX.



Pour rappel, une expérience à partager ?

retex@sdis62.fr

Rédaction	Relecture	Validation
Cne Mathieu LECOCCQ	Ltn CICHOCKI Thierry Ltn DINGREVILLE Daniel Ltn PRIVAT Nicolas	Lcl Cédric COURTIN

